



Lundi 21 octobre 2024

Communiqué de presse

La région académique Auvergne-Rhône-Alpes, lauréate du programme Compétences et métiers d'avenir

Le projet Formation Pro Industrie AURA

La région académique Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre de la réforme du lycée professionnel, en lien avec la stratégie pluriannuelle (2024/2027) définie par un document de cadrage régional co-signé par le recteur de région académique et le président du conseil régional, accélère la transformation de la carte des formations et franchit un cap dans la relation école-entreprise avec le projet Formation Pro Industrie (FPI AURA).

Le projet Formation Pro Industrie Auvergne-Rhône-Alpes (FPI AURA) est lauréat du programme France 2030 Compétences et métiers d'avenir, piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI). L'objectif est d'adapter et de renforcer l'offre de formation professionnelle pour les métiers de l'industrie, en alignement avec les objectifs de la stratégie nationale de réindustrialisation. La région Auvergne-Rhône-Alpes est la 1^{ère} région industrielle de France et doit répondre à des besoins croissants en compétences.

Le projet FPI AURA est porté par un consortium qui réunit au côté de la région académique, le Conseil régional, des établissements de l'enseignement supérieur, des entreprises et des partenaires économiques. Il vise à augmenter le nombre de diplômés des formations industrielles en ouvrant de nouvelles places dans 3 filières stratégiques France 2030 : le numérique, l'énergie décarbonée et l'industrie verte/la réindustrialisation. L'objectif est de former plus de 2 200 personnes supplémentaires dans le secondaire et plus de 1 500 dans le supérieur sur la durée du projet (3 ans). À l'horizon 2030, ce sont plus de 9 000 personnes supplémentaires qui auront été formées pour intégrer les métiers de ces filières. L'engagement du Conseil régional permet d'accélérer le plan d'équipement et de modernisation des plateaux techniques pour que chacun soit formé au plus près des réalités des entreprises et

pour faciliter le transfert des compétences acquises au moment de l'insertion professionnelle.

Grâce à ce projet, la région académique pourra entreprendre des transformations dans les pratiques pédagogiques. Les partenaires VISIATIV et DMG MORI accompagneront la formation des enseignants sur les nouveaux équipements. STELLIA, en lien avec la Délégation régionale au numérique éducatif (DRANE) développera des environnements immersifs intégrant réalité augmentée et intelligence artificielle pour faciliter l'apprentissage des gestes professionnels.

STMicroelectronics, Arkema et l'Université des Métiers du Nucléaire (UMN) sont particulièrement engagés, en tant que copilotes des comités sectoriels qui assureront le suivi des actions dans chaque filière. Cette organisation portée par le Groupement d'intérêt public de l'académie de Lyon (GIPAL), chef de file du projet, permet aux entreprises et aux acteurs de la formation de co-construire la mise en œuvre de FPI AURA et d'envisager de nouvelles collaborations sur les trois années de celui-ci.

Parmi les actions à venir de FPI AURA, la région académique prévoit le développement de colorations de diplômes afin d'adapter les formations aux spécificités des activités économiques locales. Une équipe d'ingénieurs pédagogiques accompagnera le rapprochement des équipes pédagogiques et des professionnels afin de définir les champs et les modalités de contextualisation des apprentissages. Les modèles obtenus feront l'objet d'une diffusion nationale. Le renforcement des liens avec les partenaires industriels sera également favorisé par le recours aux professeurs associés. Ce dispositif permet à un salarié de diversifier son activité en intervenant, en tant qu'enseignant pour transmettre son expertise. Les premières expérimentations seront conduites en lien avec Orange, Enedis, EDF et STMicroelectronics. C'est aussi une opportunité pour l'entreprise de promouvoir les métiers de l'industrie auprès des jeunes.

Au total, le coût du projet s'élève à 22 millions d'euros dont 9,5 millions d'euros de subvention grâce à l'appel à projet Compétences et métiers d'avenir. La région académique peut ainsi accélérer drastiquement la transformation de sa carte des formations professionnelles.

À propos :

Le plan d'investissement France 2030

Il traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale à l'émergence d'une idée

jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

Le Plan France 2030 est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu est de leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie et 50 % à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

Le Plan sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.

France 2030 est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Banque des Territoires

La Banque des Territoires est un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers.

Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires.

En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale.

Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr